

# « Peuples de pêcheurs, des savoirs au service de la sécurité alimentaire »

## Proposition d'animation – public adulte

---

Vidéo accessible ici : <https://vimeo.com/466078745>

### Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Propositions de déroulé d'animation</b> .....	<b>4</b>
<b>Avant le film</b> .....	<b>4</b>
<b>Antisèche des animateurs/trices</b> .....	4
<b>Déclencher : Quiz</b> .....	7
<b>Déclencher : Rivière du doute</b> .....	8
<b>Visionnage du film</b> .....	<b>9</b>
<b>Après le film</b> .....	<b>10</b>
<b>Comprendre : réflexions en petits groupes</b> .....	10
<b>Comprendre : réflexions en grand groupe</b> .....	10
<b>Comprendre : antisèche des animateurs/trices</b> .....	10
<b>Et maintenant ?</b> .....	<b>12</b>
<b>Agir : en quoi ce film nous concerne ?</b> .....	12
<b>Agir : des idées d'action à notre portée</b> .....	13
<b>Agir : propositions de clôture</b> .....	14
<b>Agir : antisèche des animateurs/trices</b> .....	14
<b>Annexe : consignes de la rivière du doute</b> .....	<b>15</b>

# INTRODUCTION

Le CCFD-Terre Solidaire de Bretagne et des Pays de la Loire vous propose **3 films** dits « **regards croisés** » sur les enjeux liés aux océans, encore trop méconnus aujourd’hui. La mer nous concerne toutes et tous, qu’on habite près ou loin d’elle.

**Parce que parler de la mer**, c’est parler du poumon de notre planète : saviez-vous que les 2/3 de l’oxygène que nous respirons viennent des océans ?

**Parler de la mer**, c’est parler de nourrir le monde.

**Parler de la mer**, c’est parler de s’organiser pour qu’elle reste un bien commun, et c’est donc parler de gouvernance.

**Parler de la mer**, c’est parler des hommes qui en vivent, qui la défendent, mais aussi des femmes de ce milieu, trop souvent ignorées, voire invisibles.

**Parler de la mer**, c’est forcément parler d’environnement, de pollution, de changements climatiques, parler des menaces qui pèsent sur les océans. Mais c’est aussi parler de cet allié qu’ils représentent pour réguler le climat.

**Parler de la mer, c’est comme parler de la terre.** Les combats qui s’y déroulent sont les mêmes : accaparement, privatisation, surexploitation des ressources pour les profits à courts terme d’une minorité.

Si nous souhaitons alerter sur ces menaces, nous souhaitons démontrer qu’elles ne sont pas une fatalité. En donnant la parole à celles et ceux qui défendent et protègent la mer comme bien commun de l’humanité, nous espérons bien vous donner envie d’agir pour que les océans soient source de vie pour toutes et tous et non de profits de quelques-un.e.s.

## Comment faire pour changer les choses ?

Nous, bénévoles et salarié.e.s du CCFD-Terre Solidaire de Bretagne et des Pays de la Loire souhaitons sensibiliser nos concitoyen.nes aux enjeux cités plus haut. Pour ce faire, nous vous proposons 3 films d’Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale d’un format maximum de 20 minutes permettant d’échanger et de débattre ensuite, pour repartir du visionnage avec des idées d’actions concrètes à mener pour aller vers plus de justice.

## Qu’est-ce qu’un film d’Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale ? (ECSI)

Nos films ont pour vocation de faire comprendre certaines problématiques liées au développement, aux causes de la faim, de la pauvreté, des inégalités. La démarche « regards croisés », c’est-à-dire abordant une même thématique dans différents pays, permet d’entrevoir des causes communes quelque soient les contextes\*. Ce, afin de permettre une prise de conscience d’un destin commun au Nord comme au Sud, d’une même humanité quelque soient les cultures, sur une seule et même planète. Nos outils d’ECSI dénoncent certaines situations d’atteinte aux droits humains et du vivant sans jamais oublier de montrer les solutions trouvées par nos partenaires et les populations elles-mêmes. Car le CCFD-Terre Solidaire se veut porteur d’espoir. Nécessaire utopie pour changer le monde ! Enfin, nos films ont pour but de vous donner envie d’agir pour mettre fin aux situations indignes que nous dénonçons.

Nous avons donc créé des livrets pour accompagner chaque film : ils vous permettront d'approfondir telle ou telle problématique abordée dans les films et donneront des exemples d'actions ici pour changer les choses ici et là-bas.

*\*(privatisation du commun, financiarisation du vivant, accaparement des ressources, comportements individuels et collectifs, décisions gouvernementales sans prise en compte des avis et savoir-faire des communautés concernées, droit international violé ou ne permettant pas de condamner des multinationales surexploitant les ressources, etc.).*

### Comment en est-on arrivé.es là ?

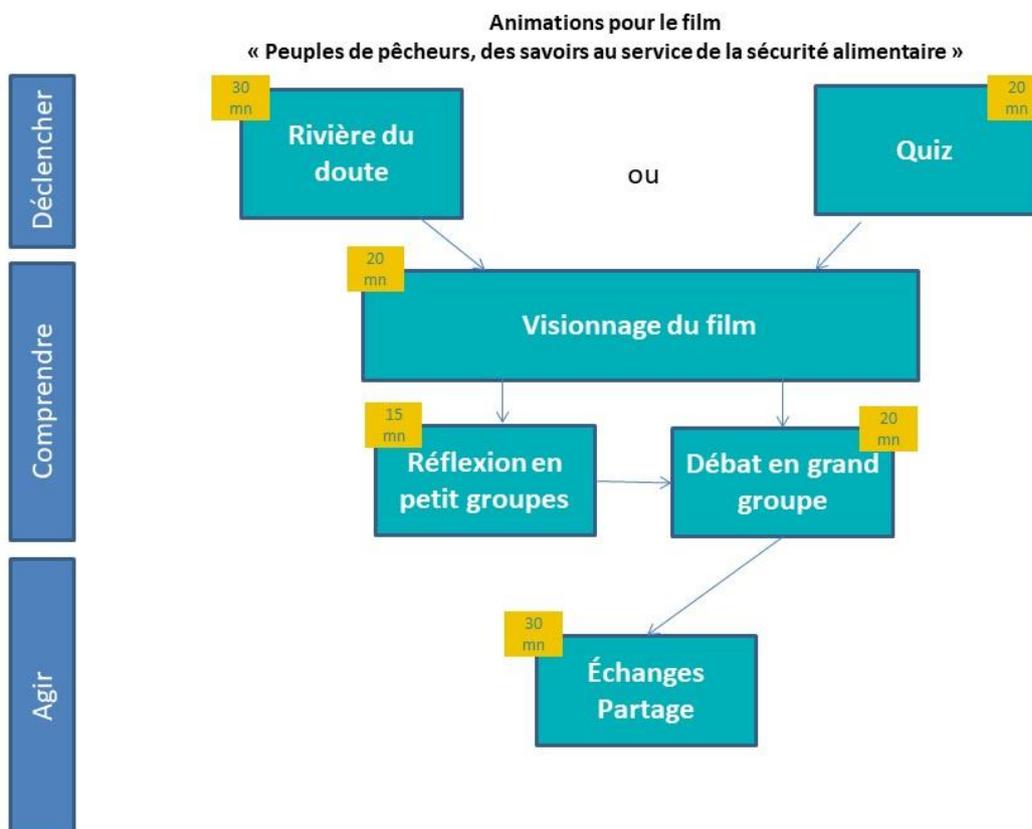
Qu'est-ce qui nous pousse aujourd'hui à vous proposer ces vidéos ? D'abord des rencontres, puis une prise de conscience. Au tout début de cette aventure, aux Sables d'Olonne, en 2014, il était juste question de parler de la mer « autrement » au moment du Vendée Globe. Alors que la mer est perçue, à cette occasion, comme un terrain de jeu, d'aventure et de compétition, nous avons envie de profiter de ce coup de projecteur sur les océans pour faire découvrir d'autres enjeux qui leur sont liés : sécurité alimentaire, régulation du climat, vie des populations littorales, etc. Pour en parler, nous avons d'abord rencontré des acteurs du monde marin de Bretagne et des Pays de la Loire. Et comme on s'appelle CCFD-Terre Solidaire, on avait envie de travailler sur le sujet à l'échelle mondiale ! Nous étions convaincu.e.s que beaucoup d'enjeux sont communs aux quatre coins du monde, et que certains de ces enjeux sont même interdépendants. Nous avons donc travaillé avec des associations de défense des populations littorales et de la pêche artisanale d'Indonésie, de Mauritanie et du Sénégal. Nous avons sillonné avec eux nos côtes et les leurs, à la rencontre d'hommes et de femmes vivant de la mer et la défendant comme bien commun. La richesse de ces rencontres, nous avons tenté de vous la restituer à travers [différents outils pédagogiques](#), parmi lesquels ces 3 films réalisés par Mathilde Jounot, avec une équipe de bénévoles et de salariées du CCFD-Terre Solidaire de Bretagne et des Pays de la Loire.

**NB : les 3 courts métrages n'ont pas vocation à être visionnés à la suite : chaque film a été conçu pour être suivi de débats et de réflexions sur les moyens d'agir. S'ils ne sont pas exhaustifs, c'est justement pour laisser du temps aux échanges et à l'enrichissement mutuel.**

 <p>Peuples de pêcheurs, des savoirs au service de la sécurité alimentaire Sénégal - Mauritanie - Indonésie - France</p>	<p style="text-align: center;"><b>PEUPLES DE PÊCHEURS</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Des savoirs au service de la sécurité alimentaire</b> <b>Sénégal – Mauritanie - Indonésie – France</b></p> <p>À partir d'exemples français, indonésiens, mauritaniens et sénégalais, ce film aborde les menaces pesant sur les ressources provenant de la mer. Mais il traite surtout des solutions apportées par les communautés littorales dépendantes de la mer, afin d'assurer la sécurité alimentaire du monde.</p>
---	--

# PROPOSITIONS DE DEROULÉ D'ANIMATION

Le schéma ci-dessous vous propose des animations variées autour du film. Vous pourrez choisir tel ou tel type d'animation en fonction du public auquel vous vous adressez, du temps ou du matériel dont vous disposez et surtout des animations avec lesquelles vous vous sentez le plus à l'aise.



## AVANT LE FILM...

### ANTISÈCHE DES ANIMATEURS/TRICES

Pour aider les animateurs et animatrices à comprendre et à répondre aux potentielles questions du public :

○ **Habitat :**

- en écologie, milieu naturel de vie d'une espèce animale ou végétale.

○ **ZPP & AMP**

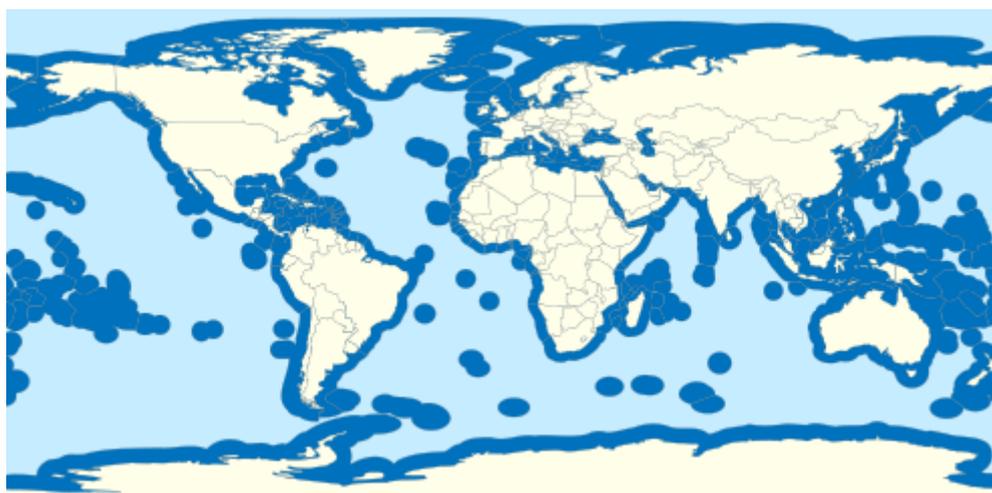
- [Aire Marine Protégée \(AMP\)](#): créée par un Etat.

Une Aire Marine Protégée est une zone marine côtière où il a été décidé par un pays de protéger les espèces animales et végétales qui y vivent, mais aussi les populations humaines qui y habitent

traditionnellement et leur culture. Dans cette zone l'Etat décide de règles à respecter. Les projets de construction sont réglementés voire interdits (comme les usines, les routes ou les hôtels). La faune et la flore de cette zone sont protégées : l'utilisation du bois et des végétaux, la pêche et la chasse sont aussi réglementés en lien avec un comité scientifique qui étudie et surveille l'écosystème marin côtier. La pêche peut ainsi être interdite pour certaines espèces et limitée pour d'autres, pour préserver l'équilibre des espèces animales et végétales qui vivent dans cet écosystème (c'est la préservation de la biodiversité).

Les AMP sont souvent créées dans des zones où il existe une grande biodiversité, et/ou des particularités très bénéfiques pour la régulation du climat et de l'érosion côtière et/ou des zones de pontes et de nurserie pour les espèces marines.

- **Zone de Pêche Protégée (ZPP):** créée par les acteurs de la pêche eux-mêmes.  
Une Zone de Pêche Protégée est une zone en mer où certaines règles de pêche ont été mises en place par les pêcheurs eux-mêmes. Une partie de la zone est parfois complètement interdite aux pêcheurs (souvent dans les zones de reproduction des poissons) Dans les parties où la pêche est autorisée les règles concernent la taille des poissons qui peuvent être pêchés et donc aussi la taille des filets utilisés, pour que les plus jeunes poissons ne soient pas pêchés et puissent se reproduire pour ainsi maintenir les stocks de poissons. Certaines techniques de pêche sont interdites car elles ne sont pas respectueuses de l'habitat des poissons, ou car elles ne sont pas assez sélectives (elles ramènent aussi des espèces qu'on ne veut pas pêcher, ou des poissons trop petits).
  - Les pêcheurs doivent aussi limiter le nombre de poissons qu'ils prennent pour ne pas épuiser les stocks. Ainsi dans certaines ZPP, les pêcheurs ne pourront pas pêcher à certaines périodes. Mais grâce à ces mesures qui permettent le renouvellement des ressources halieutiques, les pêcheurs trouveront du poisson et pourront toujours pêcher dans le futur.
- **Licences de pêches étrangères**
- Les Etats côtiers disposent d'une ZEE (zone économique exclusive) le long de leurs côtes, jusqu'à 200 miles vers le large (370,4 km). Dans cette zone, les Etats sont souverains, et seuls des bateaux immatriculés dans le pays peuvent pêcher. Mais les Etats côtiers peuvent, selon des accords de pêche, octroyer des licences de pêche à des navires étrangers au sein même de leur ZEE, pour certaines espèces.



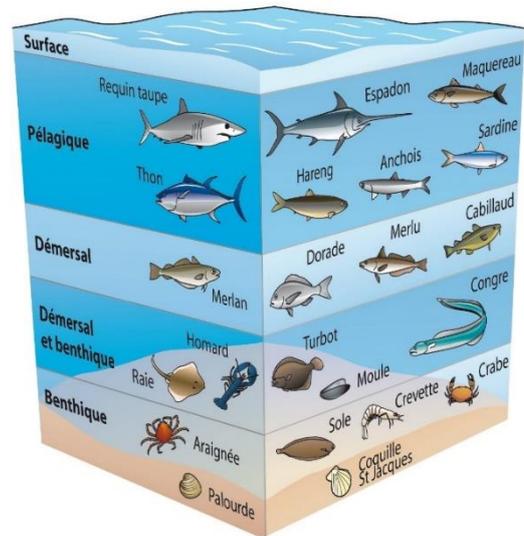
En bleu les ZEE des différents pays, en bleu ciel les zones libres

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Zone\\_%C3%A9conomique\\_exclusive](https://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_%C3%A9conomique_exclusive)

## ○ Accords de pêche

- Les Etats peuvent se mettre d'accord entre eux sur des accords de pêche. C'est-à-dire qu'un Etat peut autoriser des navires étrangers à pêcher dans sa ZEE (cf. plus haut) en échange de contreparties financières. Ex : l'Union Européenne a renouvelé en 2016 des accords avec la Mauritanie. Un accord selon lequel Les navires européens peuvent pêcher des crevettes, des poissons démersaux\*, des thons et de petits poissons pélagiques dans la zone économique exclusive mauritanienne. En retour, l'UE verse 59,125 millions d'euros par an à la Mauritanie - 55 pour les totaux admissibles des captures et 4,125 pour soutenir le développement de la politique de pêche par secteur de la Mauritanie.

\* source schéma: <http://www.zeevruchtengids.org/fr/techniques-de-peche-et-environnement>



## ○ Industrie minière

C'est le secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation de mines. Elle concerne l'extraction des minéraux, de terres rares et des métaux dont le cuivre, le fer ou l'or. Son activité est cadrée dans la plupart des pays par un Code minier. Elle est une source importante de revenus (directe et indirecte), de pollution de l'eau, de l'air, des sols et des écosystèmes par les métaux. Elle exploite des ressources fossiles ou non-renouvelables aux échelles humaines de temps, en nécessitant d'importantes quantités d'énergie et parfois d'eau. Elle laisse des séquelles minières, que la législation demande dans un nombre croissant de pays de réduire, traiter et compenser au fur et à mesure de l'exploitation ou dans le cadre de « l'après-mine ».

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie\\_mini%C3%A8re](https://fr.wikipedia.org/wiki/Industrie_mini%C3%A8re)

## ○ Poldérisation

- Un polder est une étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau, le plus souvent dont le niveau est inférieur à celui de la mer, à partir de marais, estuaires, lacs ou des zones littorales. La surface à aménager est d'abord entourée de digues. L'eau emprisonnée dans ce périmètre est alors captée par un ensemble de pompes actionnées autrefois par des moulins à vent et, aujourd'hui, par des pompes électriques.

## ○ Quelques chiffres sur le poids de la pêche dans l'économie des 4 pays cités

La pêche emploie 0,3% de la population active en France, et représente 1% du PIB.

La pêche emploie 17% de la population active au Sénégal.

La pêche emploie 1% de la population active mais représente 20% des recettes de l'Etat en Mauritanie.

La pêche en Indonésie, c'est 6 millions d'emplois directs, 54% de l'apport en protéines.

## QUIZ



L'Objectif du quiz est de donner au public certaines informations permettant une meilleure compréhension du film qui va suivre.

Il a aussi pour intérêt de créer une ambiance ludique et de briser la glace dans un groupe.

(Les bonnes réponses sont en gras)

**L'alimentation de base au Sénégal, pour l'apport en protéines, c'est :**

- a- le poulet
- b- le mouton
- c- la sardinelle**

**Dans le monde, la pêche contribue à :**

- a- 5% des apports en protéines par an
- b- 12% des apports en protéines par an
- c- 16% des apports en protéines par an**

*NB : et quelques 150 millions d'emplois, et près de 60 milliards de devises.*

**La mangrove, cette forêt littorale des côtes tropicales, est utile pour :**

- a- retenir le sable du littoral
- b- permettre aux poissons de se reproduire et aux coquillages d'être cultivés**
- c- permettre aux oiseaux de se nourrir et de s'abriter**

**La première source de revenu de la pêche artisanale en Mauritanie est la pêche au/à la :**

- a- poulpe**
- b- maquereau
- c- sole

**La consommation de poissons à l'échelle mondiale est passée de 10kg par habitant en 1960 à...**

- a- + de 15 kg en 2014
- b- + de 18kg en 2014
- c- + de 20kg en 2014\***

*\*'Au niveau mondial, la consommation globale d'animaux marins (poissons et crustacés) pour l'Homme a doublé en seulement 50 ans, passant de 10 kg par habitant en 1960 à plus de 20 kg en 2014 (FAO, 2016). En 2017, la production totale de 'produits de la mer' était de 167 millions de tonnes, principalement avec l'essor considérable de l'aquaculture devenue récemment la première source d'animaux marins pour la consommation humaine, devant les pêcheries en milieu naturel.' (Source: <https://www.notre-planete.info/actualites/1651-consommation-mondiale-poissons-crustaces>)*

# RIVIÈRE DU DOUTE



Retrouvez les consignes pour cette animation en annexe

## 1) Les poissons d'élevage sont excellents pour la santé. L'aquaculture est une bonne solution pour nourrir le monde.

### Éléments de réflexion :

- . Les poissons d'élevage sont nourris principalement par des farines de poisson sauvage.
- . « On est en train de vider la mer de ses poissons sauvages pour nourrir des poissons d'élevage. » (D. Gascuel « Pour une révolution dans la mer »)
- . Les élevages sont très polluants et il y a beaucoup de maladies chez les saumons notamment.

## 2) La pêche artisanale est responsable de la diminution des ressources en poisson

### Éléments de réflexion :

- . Ici, naturellement, on dira non, c'est la pêche industrielle qui est coupable... et après avoir vu le film on se dira que peut-être la pêche artisanale a aussi une part de responsabilité.
- . Qu'est-ce que la pêche artisanale ? Selon les pays, les conceptions sont différentes. La pêche artisanale française, avec des navires pontés est considérée comme industrielle par les Ouest Africains. Alors que les pirogues sénégalaises peuvent pêcher plusieurs tonnes de poissons.
- . Des licences de pêche de plus en plus nombreuses, en raison de l'exode rural. (parole d'Aïda Diouf dans le film)

Tableau 1. Les atouts de la pêche artisanale à l'échelle mondiale.

Avantages comparés	Pêche industrielle	Pêche artisanale
Subventions annuelles	25-27 Mds \$US	5-7 Mds \$ US
Nombre de pêcheurs concernés	0,5 M	> 12 M
Prises annuelles destinées à la consommation	30 Mt	30 Mt
Prises annuelles destinées aux usages industriels	35 Mt	Négligeable
Prises annuelles rejetées	8-20 Mt	négligeable
Consommation annuelle de carburant	37 Mt	5Mt
Quantité de poissons capturée par tonne de carburant	1-2 t.	4-8 t.

Source : d'après Jacquet et Pauly, 2008 dans Noel, 2011, p.205

**3) Pour protéger les ressources en crustacés (langoustes, coquilles St Jacques etc.) d'un pays comme la France, certaines zones de pêche doivent être interdites aux pêcheurs français et étrangers.**

**Eléments de réflexion :**

. Il faut faire confiance aux pêcheurs qui sont suffisamment formés et attentifs à la ressource. Exemple de la coquille St Jacques et des cantonnements de langouste.

. Ils savent eux-mêmes se mettre d'accord sur une interdiction de pêche sur une zone donnée, sur une durée donnée.

(Là on peut débattre sur le fait de réserver à certains les zones de pêche... voire le Brexit, ou sur l'interdiction totale de la pêche...)

**4) Les pays qui disposent de façades côtières attractives, comme la France ou l'Indonésie, ont avantage à développer l'industrie du tourisme afin de faire rentrer des devises.**

**Eléments de réflexion :**

. Attention à l'accaparement du littoral

. Attention au déplacement des populations qui y vivent, qui y travaillent et disparition des communautés de pêcheurs (ex : l'immobilier est devenu tellement cher qu'aux Sables d'Olonne, en Vendée, les pêcheurs ne peuvent plus habiter au bord de mer.)

. Attention à la destruction de la mangrove, qui protège le littoral en retenant le sable et en amortissant les effets des catastrophes climatiques.

## DIFFUSION DU FILM



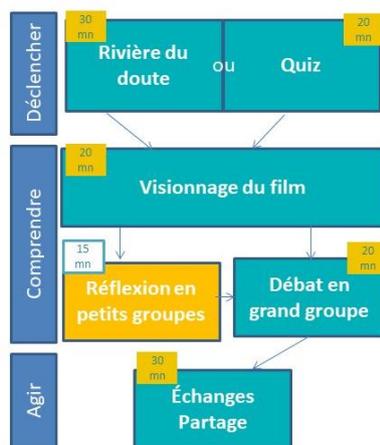
Avant de passer le film, expliquer le déroulement de l'animation qui suivra et déjà répartir les participant.es en 3 groupes (Sénégal-Mauritanie / France / Indonésie).

Pendant la diffusion du film, chaque participant.e est attentif/ve à ces 2 questions, pour son groupe « pays » :

- quelles sont les menaces qui pèsent sur la pêche du (des) pays de votre groupe ?
- quelles solutions sont exposées dans ce film ?

# APRÈS LE FILM

## Réflexion en petits groupes



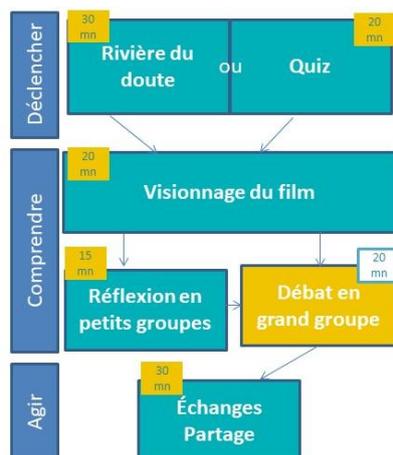
### Se mettre en groupe par pays :

Un groupe travaille sur Sénégal et Mauritanie  
Un autre sur la France  
Un autre sur l'Indonésie  
=> chaque groupe devra accorder une attention particulière à ce(s) pays lors du visionnage.

### Chaque groupe, répond à ces questions:

- quelles sont les menaces qui pèsent sur la pêche du (des) pays de votre groupe ?
- quelles solutions sont exposées dans ce film ?

## Débat en grand groupe



### Mise en commun

(cf. partie « menaces » pour aider l'animateur/trice, p.10 & p.11)

**Question :** quel est le point commun entre les solutions trouvées dans ces 3 coins du monde. Quels sont les facteurs du succès de ces mesures ? (cf. partie « points communs des mesures » pour aider l'animateur/trice, p.12)

**En quoi ce film nous concerne ?** (cf. partie « en quoi ça nous concerne » pour aider l'animateur/trice)

### Peut-on faire des liens entre ce que nous avons appris sur la

**pêche artisanale avec l'agriculture ?** Les réponses à la question précédentes peuvent –elles avoir un écho sur nos choix de consommation de produits de la terre ? (appauvrissement du sol/mer, et des ressources, mangrove/déforestation)

**Que puis-je faire ?** cf. partie suivante

## Antisèche des animateurs/trices pour le débat

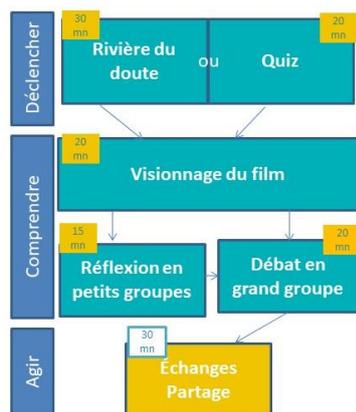
- Quelles menaces pèsent sur la pêche en général et plus spécifiquement sur la pêche artisanale dans le monde ?

- **Surpêche – trop de pêcheurs.**
  - Pourquoi y a-t-il toujours plus de pêcheurs, notamment à Joal, au Sénégal ? (agriculture peu soutenue par les Etats, concurrence des exports agricoles étrangers, notamment de l'UE => exode rural)

- **Tourisme**
  - Destruction du littoral et perte d'accès à la mer des pêcheurs pour projets fonciers, notamment pour le tourisme.
- **Gisements de gaz et de pétrole off-shore**
  - Projet en cours au large des côtes mauritaniennes et sénégalaises
- **Eoliennes en mer**
  - Baie de St Brieuc
- **Accords de pêche / Licences de pêches étrangères**
  - L'octroi de ce type de licence au Sénégal notamment est perçu par les pêcheurs artisanaux nationaux comme une concurrence déloyale qui leur est faite. Leur avis n'est pas toujours pris en compte dans la décision d'octroi. Les gouvernements accordant des licences de pêche dans leurs eaux font valoir la contrepartie financière. Les acteurs de la pêche quant à eux craignent une diminution de leurs ressources et une perte d'emplois et de revenu pour toute une filière, sur terre comme en mer.
- **Industrie minière**
  - L'Indonésie représente à elle seule 95% des exportations de minerais de l'ASEAN (Association of South East Asian Nations), tandis qu'au niveau mondial, l'Indonésie est le huitième producteur d'or, le second d'étain, d'aluminium et de nickel, et le cinquième de charbon. L'Indonésie est également le troisième exportateur de charbon et de cuivre au monde. Par ailleurs, il produit du pétrole et a été membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de 1962 à 2009. (Source : IRIS, nov 2018)
- **Poldérisation**
  - « En Indonésie, les dommages causés aux mangroves et aux écosystèmes côtiers résultent d'aménagements liés à des activités d'extraction et d'exploitation comme la poldérisation pour la construction d'hôtels, d'appartements ou de zones de loisirs payants, des élevages industriels de crevettes, une expansion des plantations de palmiers à huile sur le littoral et une exploitation minière massive sur les côtes. Le Centre de données et d'information de KIARA note qu'au cours de l'année 2018, au moins 42 zones côtières d'Indonésie ont été asséchées à cette fin. » Suzan Herawati, KIARA, fev 2019. <https://www.ritimo.org/Indonesie-le-destin-des-villages-de-pecheurs-dans-la-crise-climatique-et-l>

- **Quel est le point commun des mesures de protection de la ressource mises en place en France, en Mauritanie, au Sénégal et en Indonésie dans ce film ?**
    - o **Sénégal** : cogestion : depuis 2005, la gestion d'aires marines protégée et les mesures mises en place sont décidées entre l'Etat, les pêcheurs, les notables, les scientifiques. Ce n'est plus l'Etat qui décide seul.
    - o **Mauritanie** : plaidoyer des acteurs jusqu'au lieu de prise de décision : UE
    - o **France** : cantonnements, ensemencements
    - o **Indonésie** : Kaombo
  - ⇒ **Point commun** : acteurs de la pêche prennent eux-mêmes des mesures de préservation de la ressource.
- Suzan Herawati (KIARA) : « Ne dites pas aux populations littorales comment gérer leurs ressources. Elles le savent déjà ! »
- Moussa Mbengue (ADEPA) : « Les mesures dirigistes ne fonctionnent pas. »
- Pierre Molo : « Il faut faire confiance aux pêcheurs. »

## ET MAINTENANT ?



## En quoi ce film nous concerne ?

- **Alerte sur la sécurité alimentaire !** La France importe plus qu'elle ne produit et le poisson d'élevage a dépassé la consommation du poisson sauvage. Quelles conséquences ? Augmentation de la consommation du poisson d'élevage augmente la pression sur la production de farines de poissons, or il faut 3 à 5 kg de poisson pour produire 1 kg de farine : surexploitation. La sardinelle d'Afrique de l'Ouest est en très grand danger or c'est la base de leur alimentation. (70% de l'apport en protéines) « ¼ des pêches mondiales est accaparé par l'industrie des farines animales dont la production est très majoritairement destinée à l'alimentation aquacole. » D. Gascuel
- ⇒ **la consommation de poisson d'élevage affame (entre autres) l'Afrique de l'Ouest**
- ⇒ et les mesures prises pour faire revenir le poisson seront vaines si la ressource régénérée ou sauvegardée finit en farine exportée.

Pour en savoir plus : <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-publications/fdm/2020/313-juin-2020/senegal-les-usines-de-6640>

- **Consommation « non éclairée » de poissons** (issus de la pêche industrielle ou non durable, hors saison, ou non locale) déséquilibre les écosystèmes et contribue à la raréfaction du poisson.
- **Le tourisme de masse** contribue à la destruction du littoral (et de la mangrove, pourtant si utile pour lutter contre l'érosion côtière, assurer la reproduction des poissons, la conchyliculture, le miel, l'absorption du CO2, etc.)
- **Le non-recyclage et la consommation de métaux** nécessaires aux outils high tech et numériques développe l'industrie minière polluante pour les sols et la mer *in fine*.
- **Consommation d'énergies fossiles** (forages dans zones de pêche)
- **Eoliennes off-shore : oui mais...** en impliquant TOUTES les parties prenantes avant de décider de leur implantation. (cf. [Océans 3, la voix des invisibles](#), de Mathilde Jounot)

## Des idées d'action à notre portée

*Vous trouverez ci-dessous quelques idées d'actions possibles, à titre d'exemples. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Nous vous conseillons d'ailleurs de ne pas commencer par les livrer, mais d'interroger en premier les participant.es sur leurs propres idées. La liste ci-dessous peut venir en complément, ou pour démarrer la discussion si aucune idée n'émerge (ce qui nous étonnerait !). L'important est de bien faire comprendre **l'importance de la complémentarité entre action individuelle et action collective**.*

### **Actions collectives :**

#### ***Interpellons les consommateurs !***

Informons (tracts, affiches, mailing, animation de rue...) sur l'origine du poisson, sur la saisonnalité des poissons locaux, sur le poisson durable de l'aquaculture (des labels existent). On peut aussi profiter d'un évènement médiatisé comme la journée mondiale des océans le 8 juin, la semaine du développement durable, de la solidarité internationale, une course à la voile (Vendée-Globe, route du Rhum), etc. pour alerter et organiser des réunions publiques.

#### ***Interpellons les touristes !***

Nous pouvons inviter les touristes à des rencontres conviviales (camping, dans une salle, un bar) avec un film (ex : « Océans, la voix des invisibles » ou celui que vous venez de visionner !), un réalisateur, un conférencier... pour faire prendre conscience de la responsabilité de chacun dans le réchauffement de la mer.

#### ***Interpellons nos élu.e.s !***

Informons-nous sur les conférences internationales sur le climat se tenant chaque année, sur les actions de plaidoyer proposées par la Coalition Climat, le Réseau Action Climat et par le CCFD-Terre solidaire, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

### **Actions individuelles :**

Je prête attention à la provenance des poissons d'élevage que je souhaite consommer afin de choisir ceux qui sont produits le plus localement possible et avec le souci de préserver la qualité des eaux.

## **Proposition de clôture**

**Hors cadre scolaire :** on peut clôturer en partageant une idée, une info marquante que l'on retient de ce film et de ces échanges.

### **Dans un cadre scolaire :**

*(sur papier à garder pour soi pour les participants et mettre en commun sur une feuille de paper board à photographier et à transmettre à [paysdelaloire@ccfd-terresolidaire.org](mailto:paysdelaloire@ccfd-terresolidaire.org) pour l'évaluation globale interne et auprès du bailleur régional)*

*Distribuer une petite feuille (1/4 de feuille A4) avec ces 2 questions :*

**Je retiens :**

**Je vais faire :**

*Mise en commun : cela permet de donner des idées aux autres et aussi la prise de note des animateurs/trices (pour l'évaluation qualitative de la soirée)*

*Puis chacun.e l'emporte après la diffusion du film, des fois que ça servirait de pense-bête ;-)*

## **Antisèche des animateurs/trices pour la clôture**

**Qu'est-ce que j'en retiens ?** (idée pour l'animateur/trice)

Ce qu'on aimerait que les gens retiennent (liste non-exhaustive !):

- les nombreuses menaces citées
- que les solutions existent, qu'il faut écouter ET impliquer les populations locales, des acteurs de terrain dans les décisions qui les concernent, (surtout quand il s'agit de secteurs primaires assurant la sécurité alimentaire des humains !), valoriser les savoir-faire ancestraux, les savoirs empiriques et pas seulement scientifiques.
- que la sécurité alimentaire mondiale dépend aussi de nos choix de consommation, de tourisme, de consommation d'énergie, etc.

## ANNEXE :

### CONSIGNES ANIMATION RIVIÈRE DU DOUTE

#### . Informations pratiques

**Durée de l'animation :** 10 minutes de débat par affirmation

Choisir 1 à 3 questions maximum avant la diffusion du film

**Nombre de participant-e-s :** jusqu'à 25 participant-e-s

**Nombre d'animateurs-trices :** 2 animateur-rices dans l'idéal

**Matériel :** pancartes « d'accord » « pas d'accord »

**Public :** tout public

**Disposition de l'espace :** un espace assez grand

#### . Contexte d'utilisation de la trame

Cette animation peut être utilisée comme déclencheur d'animation ou en fin d'atelier pour ouvrir le débat entre les participant-e-s sur la thématique de l'atelier.

#### . Objectifs de l'animation

Permettre aux participant-e-s de débattre de manière ludique autour d'une thématique préalablement définie.

Permettre aux participant-e-s de s'exprimer en se positionnant dans l'espace et donc, pour les plus discret-e-s, de participer et prendre position sans forcément prendre la parole.

#### . Résumé de l'animation

En fonction de la thématique du débat et d'une affirmation proposée par l'animateur-rice, les participant-e-s se positionnent dans l'espace selon s'ils-elles sont d'accord ou pas d'accord. Il est également possible de douter !

#### . Préparation de l'animation

Au milieu de la salle se trouve la « rivière du doute », qui est matérialisée par du scotch au sol ou par deux lignes de chaises. D'un côté de la rivière se trouvera la rive « d'accord » : un panneau « d'accord » est affiché au mur. De l'autre côté de la rivière se trouvera la rive « pas d'accord » : de la même manière, un panneau « pas d'accord » est affiché au mur.



## . Accueil des participant-e-s et règle du jeu

L'animateur-riche indique aux participant-e-s la signification de chaque pancarte et celle de la « rivière du doute » et explique comment se placer dans la salle en fonction de son opinion. Il-elle annonce ensuite une affirmation en fonction de la thématique du débat.

## . Déroulé

L'animateur-riche annonce l'affirmation pour lancer le débat participatif. Les participant-e-s se placent alors sur une des deux rives en fonction de leur avis sur l'affirmation : sont-ils-elles d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation ? Les personnes indécises restent au milieu, dans la « rivière du doute ».

L'animateur-riche lance ensuite le débat en demandant aux participant-e-s de justifier leur placement.

Pourquoi cette affirmation les amène à se positionner de ce côté ? Pour quelles raisons sont-ils-elles d'accord ? Pas d'accord ? Etc.

L'animateur-riche poursuit ainsi l'animation du débat et rebondit ensuite sur les arguments des un-e-s et des autres, jusqu'à ce que tous les groupes aient donné leur avis et réagissent à celui des autres.

Les personnes qui se sont positionnées dans la « rivière du doute » n'ont pas le droit de prendre la parole. Pour donner un argument, il faut donc qu'elles sortent de la rivière.

Pendant tout le débat, il est possible de changer d'avis, et donc de changer de place !

Le but de chaque groupe est même de « convaincre » les autres participant-e-s afin que le groupe s'agrandisse !

Une personne peut également décider de ne pas se positionner clairement mais de rester entre la rivière et le mur « d'accord » ou « pas d'accord », car elle n'est pas tout à fait sûre ou souhaite nuancer son propos.

Lorsqu'une personne change de place, elle n'est pas obligée de prendre la parole et de se justifier. Pour autant, l'animateur-riche peut décider de lui demander d'expliquer son choix.

## **Annexe : les différents rôles**

En fonction du nombre d'animateur-rices, il est possible de donner différents rôles à ceux-celles-ci.

### **Le meneur/la meneuse**

Il s'agit de la personne qui distribue la parole, interroge les participant-e-s, relance le groupe qui parle le moins, interrompt ceux-celle qui parlent le trop, demande des précisions ou des exemples quand un argument est obscur, reformule pour aider le groupe à bien comprendre une phrase, rappelle les règles, relance la discussion. Il doit être neutre pour jouer ce rôle.

### **L'observateur/trice**

Il s'agit d'une personne qui ne prend pas part au débat. Elle prend des notes sur un paper-board. Elle fait une synthèse rapide en fin de débat sur le fond et sur la forme.

Elle peut ensuite amener une réflexion sur le débat participatif : à quoi sert-il et quel est l'intérêt de partager des opinions à plusieurs ? Elle est là pour indiquer que le débat est fini mais qu'il pourrait continuer longtemps et donne alors des ouvertures et des pistes de réflexion. Cela permet de gérer les frustrations : de ne pas avoir pu tout dire, de ne pas avoir eu la parole, de devoir garder un argument fort pour soi.

Source : <https://www.engagees-determinees.org/outils/rivieredudoute#>